



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



IGEDD
INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT A LA COMMISSION SUPERIEURE DES SITES, PERSPECTIVES ET PAYSAGES

Séance du 4 avril 2024

Projet de classement du Petit Donon
Communes de Grandfontaine, Schirmeck et Wisches (Bas-Rhin)

Rapport IGEDD n° 013574-02

établi par

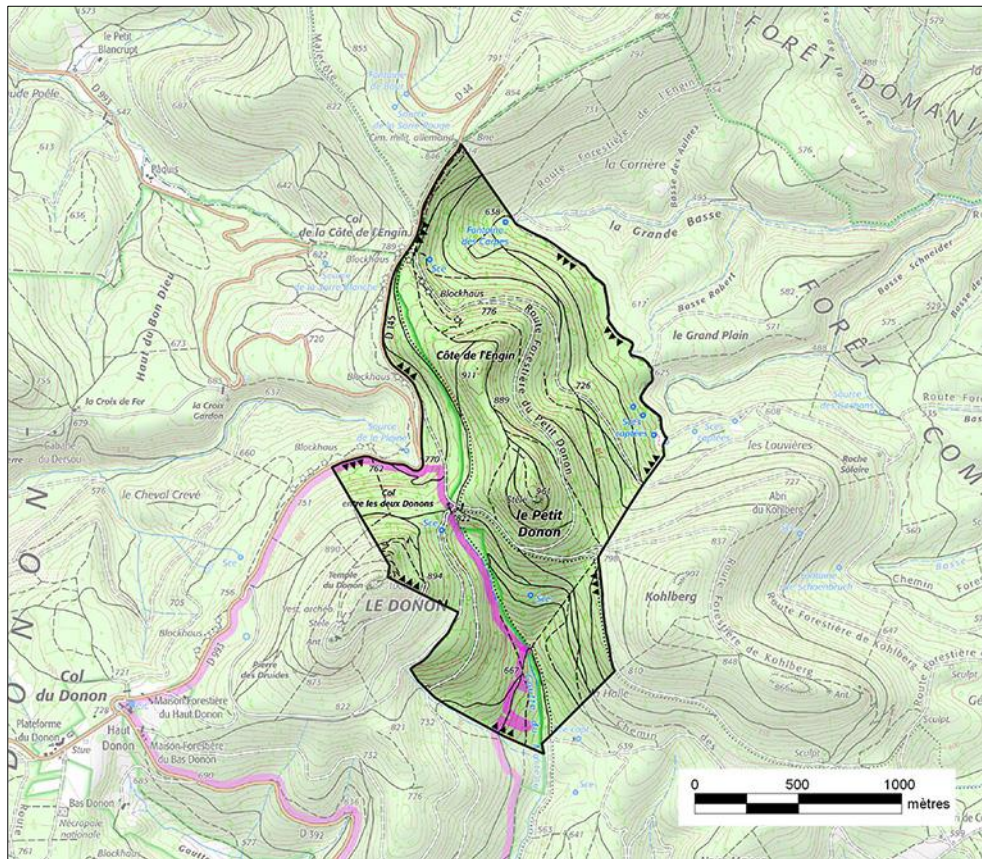
Jean-Luc Cabrit

Inspecteur général de l'Administration du Développement Durable

avril 2024



Situation du projet de classement du Petit Donon – JLC sur fond IGN



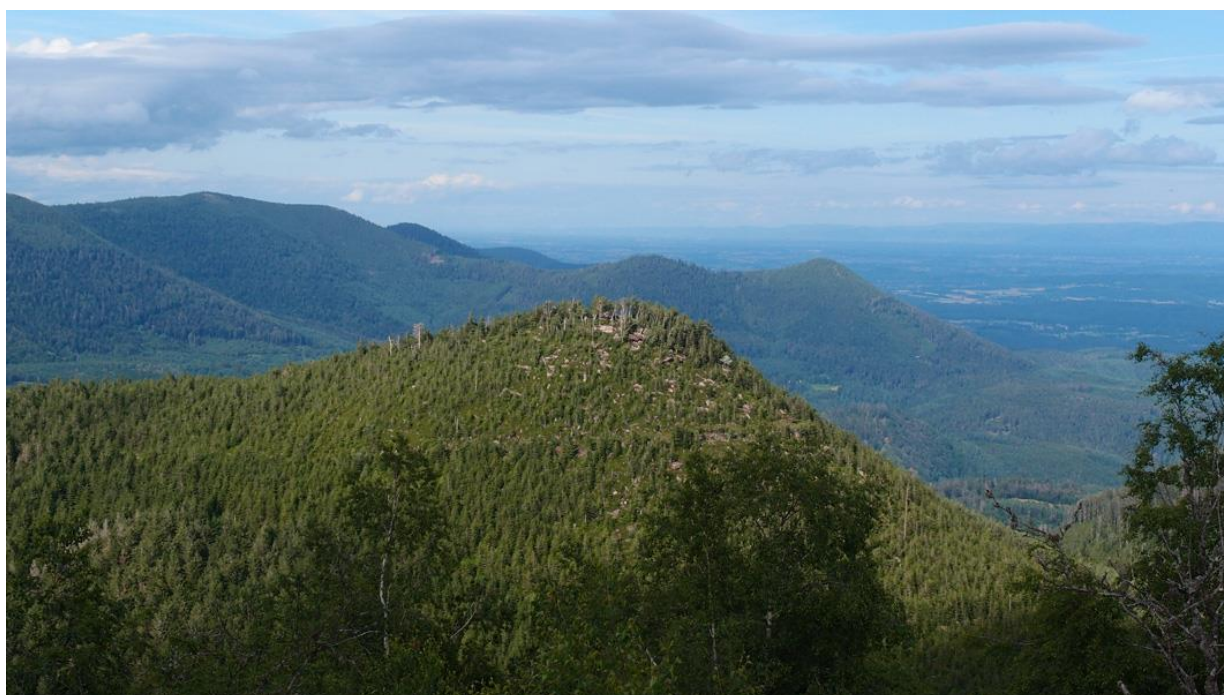
Périmètre du site à classer – JLC d'après dossier enquête publique

1. Le projet de classement d'un lieu de mémoire de la Première Guerre mondiale

Le projet de classement qui est présenté aujourd'hui à l'avis de votre commission porte sur le site du Petit Donon, sur les communes de Grandfontaine, Schirmeck et Wisches, dans le Bas-Rhin.

La protection du Petit Donon figure, sous le nom de « site du Donon », sur la liste indicative des sites majeurs restant à classer du département du Bas-Rhin, mise à jour par l'instruction du Gouvernement du 18 février 2019. Il s'agit, avec le site du « Linge », d'un des deux lieux de mémoire du Bas-Rhin liés à la Grande Guerre et proposés au classement par un rapport d'inspection de 2017¹, avec le critère *historique*.

Ce projet de classement, dont les études préalables remontent à 2019², a fait l'objet d'une visite sur site et d'un rapport spécifique de l'inspection générale³. Il est devenu particulièrement d'actualité depuis l'inscription du Petit Donon au patrimoine mondial de l'UNESCO, le 20 septembre 2023, parmi les 139 sites funéraires et mémoriels français, allemands, belges, américains et du Commonwealth, de la Première Guerre mondiale. Parmi ces sites, 43 sont situés en Belgique (27 en Flandre et 16 en Wallonie) et 96 en France, dans les régions Hauts-de-France, Ile-de-France et Grand Est.



ill.1 - Le Petit Donon vu depuis le sommet du Donon. Au fond la plaine d'Alsace - Photo JLC

2. La bataille du Donon - 20 et 21 août 1914

2.1. Un site marqué par la présence de rochers gravés lors de la guerre de 14-18

L'ensemble du Donon et du Petit Donon est situé aux confins de quatre départements (Moselle, Vosges, Meurthe-et-Moselle et Bas-Rhin). Depuis les deux monts, couverts de forêts de conifères, à environ 1 000 m d'altitude, on domine les reliefs alentour (Côte de l'Engin, Kohlberg, Noll, Grossmann, rocher de Mutzig), la vallée de la Bruche, et, au-delà, la plaine d'Alsace et la Forêt-Noire.

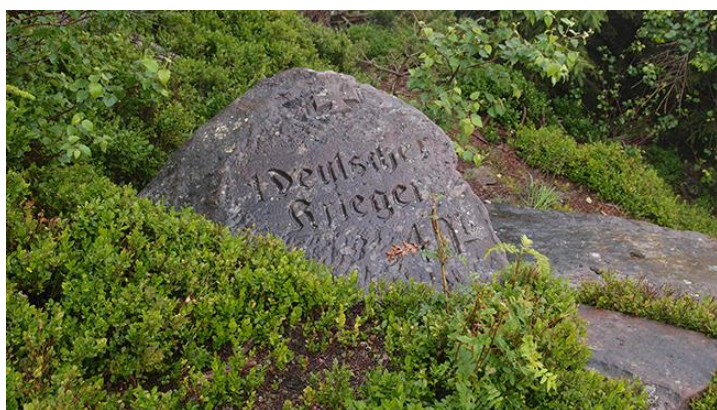
Au sommet du Donon, on trouve quelques vestiges celtiques et un curieux pastiche de temple grec. Depuis ce belvédère naturel, des chaos rocheux de grès sont visibles sur les pentes du Petit Donon qui lui fait face. Le couvert forestier ne s'est en effet pas encore reconstitué depuis la tempête de 1999.

¹ Rapport CGEDD n°010924-01 « Projet de classement de sites funéraires de la Guerre 1914-1918 » - Jean-Luc Cabrit et Dominique Michel - 28 juin 2017.

² « Étude patrimoniale du territoire du Petit Donon », BET Territoires & Paysages (Laurence Fabbri et Vincent Collard) et BET Architectures Paysages (Pierre Janin) - novembre / décembre 2019. Elle comporte un diagnostic de territoire, la définition d'enjeux de territoire et la proposition de périmètres de protection.

³ Rapport CGEDD n°013574-01 « Projet de classement du Petit Donon » - Jean-Luc Cabrit - 26 juillet 2021.

Le versant ouest du Petit Donon est parcouru par un sentier accidenté le long duquel on peut voir çà et là des pierres de grès rose marquées d'inscriptions allemandes en lettres gothiques.



ill.2 – Des rochers gravés sur les pentes du Petit Donon - Photos JLC

Au sommet, un grand rocher gravé forme un mémorial où l'on peut lire, sous le symbole de la croix de fer, sculptée dans la pierre, l'inscription : « *Zum ewigen Gedächtnis der am 21. August 1914 hier gefallenen siegreichen deutschen Soldaten...* » (à la mémoire éternelle des soldats allemands victorieux tombés ici le 21 août 1914...). Un peu plus loin, une plaque gravée : « *A la mémoire éternelle des soldats français du 21^{ème} bataillon de chasseurs à pied tombés ici glorieusement le 20 août 1914 et leurs camarades des 21^{ème} et 57^{ème} bataillons du 17^{ème} régiment d'infanterie et de la compagnie du génie du capitaine Petit tombés glorieusement le 21 août. / Les héros sont tombés pour que le monde connaisse un jour une paix éternelle.* »



ill.3 – A g. le mémorial allemand au sommet du Petit Donon – A d. la plaque française – Photos JLC

2.2. Le déroulé et les suites de la bataille

Tous ces témoignages ne sont pas là par hasard : le Petit Donon est le théâtre de faits historiques du tout début de la Grande Guerre : la tentative de reconquête de l'Alsace-Lorraine (dans les faits, l'Alsace et la Moselle) par la France en août 1914.

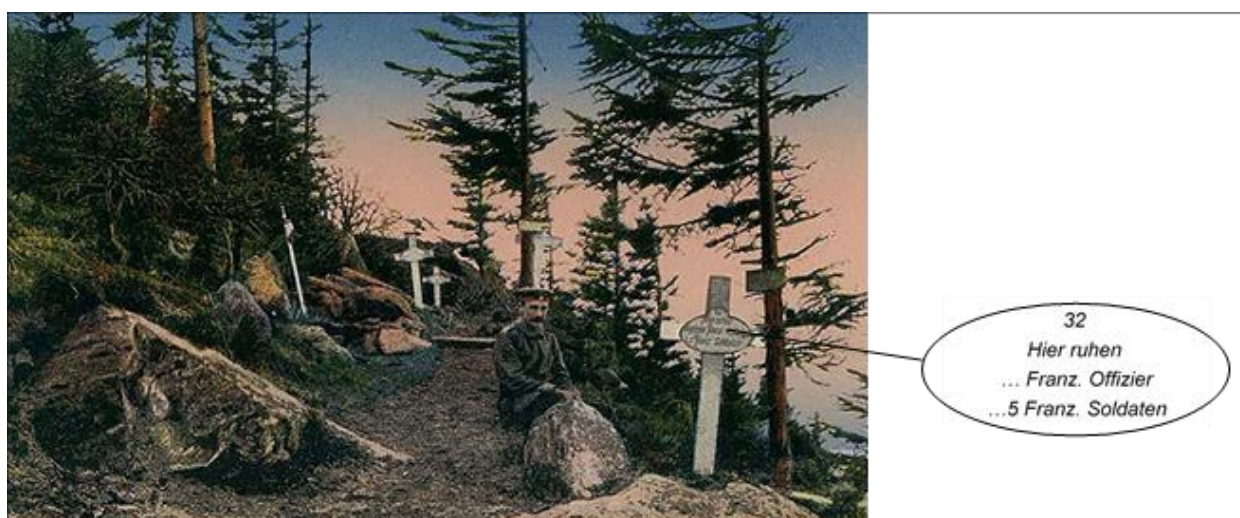
La bataille du Donon a eu lieu dans ce qui était un territoire allemand depuis la guerre de 1870. Elle est un des événements marquants de la stratégie de l'état-major français du début de la Grande Guerre, dite « offensive à outrance » qui va causer en peu de temps des pertes considérables dans les troupes engagées.

L'offensive était prévue sur l'ensemble du nord et de l'est de la France, à partir du 14 août 1914. Elle devait en particulier permettre la reconquête de l'Alsace et de la Moselle, dans le secteur des cols vosgiens de la Bruche et du Donon, ce qui représentait pour la population et les soldats eux-mêmes un enjeu très fort.

Le détail des combats qui eurent lieu au Donon figure en annexe 1 du présent rapport. Pour résumer, l'armée française entame le 14 août une offensive générale et s'empare facilement du secteur, puis va faire face les jours suivants aux tentatives allemandes de le récupérer. Le 20, les Allemands finissent par le reconquérir et profitent de la nuit pour renforcer leurs défenses. Le 21, malgré l'ordre de retraite générale des troupes françaises, l'état-major local veut reprendre le Petit Donon. Les combats au corps-à-corps sont terribles, et les pertes des deux côtés sont importantes. L'ordre de la retraite est de nouveau donné. Les Français se retirent, et, l'objectif allemand de réoccuper le Petit Donon étant atteint, la poursuite s'arrête et les combats sont terminés.

D'après les registres de l'époque, on estime à 185 allemands et 327 français le nombre de tués le 20 août au sommet du Petit Donon. Nombre de soldats furent tués plus bas, sur le flanc est, et furent inhumés dès le lendemain à Wisches, par les habitants, sous le contrôle de l'armée allemande. Les différentes batailles sur le secteur, les 20 et 21 août, auraient entraîné la perte d'environ 2 000 hommes pour les deux armées, « en omettant les disparus ». Le massif du Donon restera allemand jusqu'en 1918 ; il sera fortifié dans l'optique d'avoir à résister à une offensive alliée d'envergure visant Strasbourg et le Rhin.

Beaucoup de morts et de blessés graves sont restés sur le champ de bataille, la rapidité de l'évacuation française n'ayant pas permis de les ramener tous. Ce sont les Allemands qui à partir du 22 août vont rassembler les blessés et les prisonniers. Les morts (Français et Allemands) sont enterrés sur place dans des fosses individuelles ou collectives, au fur et à mesure qu'on les retrouve : en effet, la chaleur est intense et des mesures sanitaires doivent être prises rapidement. Le plus grand nombre de sépultures se trouve au sommet et sur les pentes du Petit Donon, au col entre les deux Donon, à la cote 707 et sur les pentes nord et est du Donon. Des croix de bois sont plantées sur les tombes par les Allemands.



ill.4 – Carte postale allemande de 1915, au sommet du Petit Donon – source www.crdp-strasbourg.fr

Les autorités militaires allemandes et la Croix-Rouge donneront rapidement des nouvelles des prisonniers et des blessés. Certaines unités françaises ne peuvent comptabiliser de manière exacte leurs pertes : tués, blessés ou prisonniers sont parfois classés comme « disparus ». Pour un grand nombre de tués, les familles

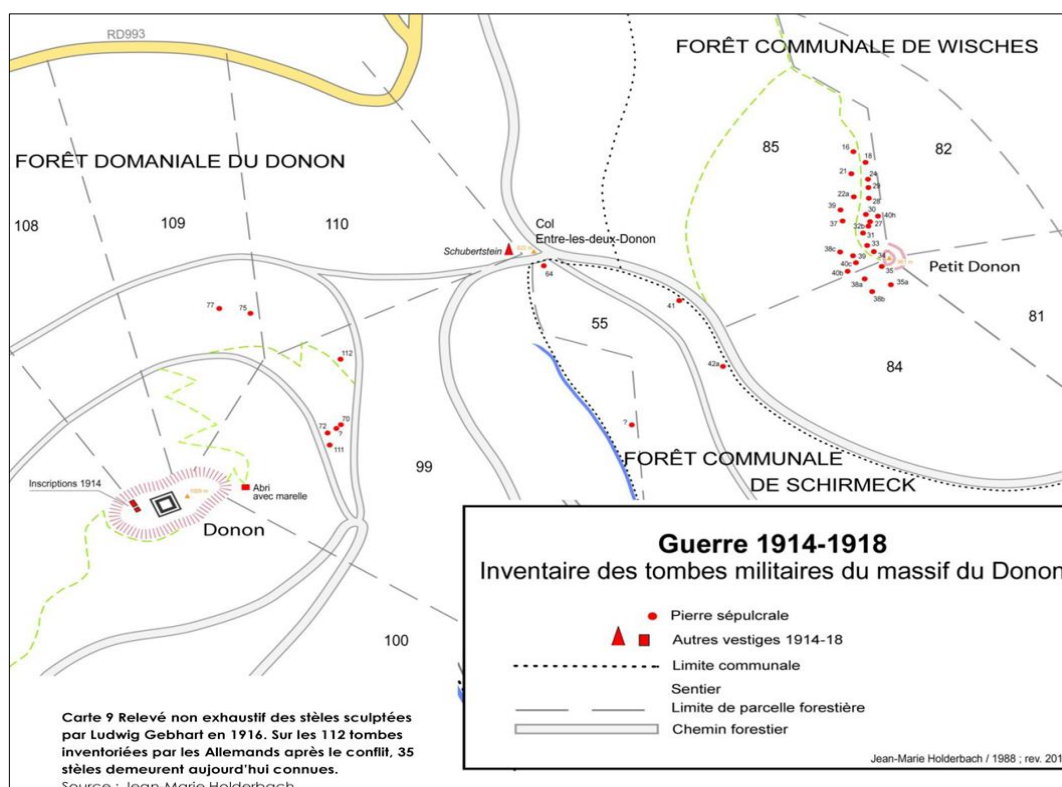
resteront dans l'incertitude, et il leur faudra souvent attendre la fin de la guerre pour savoir ce qui était advenu de leurs proches.

Les différentes fosses et tombes seront relevées après 1918 et les restes des soldats français transportés dans un cimetière militaire qui deviendra la nécropole du Donon à Grandfontaine, créée en juin-juillet 1920. Un grand nombre d'Allemands seront inhumés à la nécropole (*Soldatenfriedhof*) de La Broque, sur les pentes qui dominent la rivière de la Bruche, près de Schirmeck.

3. Un classement essentiel pour un lieu de mémoire mal connu

3.1. Des rochers gravés formant stèles, dont l'inventaire reste à compléter

Après 1916, dans cette partie des Vosges, un service spécifique allemand est chargé des cimetières. Il demande à un soldat, Ludwig Gebhardt, de graver des épitaphes au niveau de chaque tombe ou des fosses communes creusées en 1914, sur des blocs de grès situés à proximité. Les inscriptions se répartissent sans plan défini sur près de 62 ha, dispersées en majeure partie sur le Petit Donon, quelques-unes se trouvant sur le flanc est du Donon. Elles sont souvent concentrées par zones, à proximité d'un chemin, mais parfois isolées. Chaque inscription comporte un numéro d'ordre, avec un texte en allemand en lettres gothiques. Les tombes des soldats allemands comportent souvent le motif de la Croix de fer, ainsi que le numéro du régiment s'il est connu, éventuellement le grade.



Le plus souvent, comme beaucoup de soldats français et allemands ne possédaient pas de plaques d'identité au début de la guerre, les stèles sont gravées anonymement : « 2 Franzosen – IR21 » (stèle 29), « 1 Deutsch.Krieger » (stèle 40C). On trouve des stèles comportant l'inscription « unbekannt » (inconnu), et très rares sont celles qui comportent des patronymes, comme ceux de *Dissard* et de *Baudry* (stèle 18).

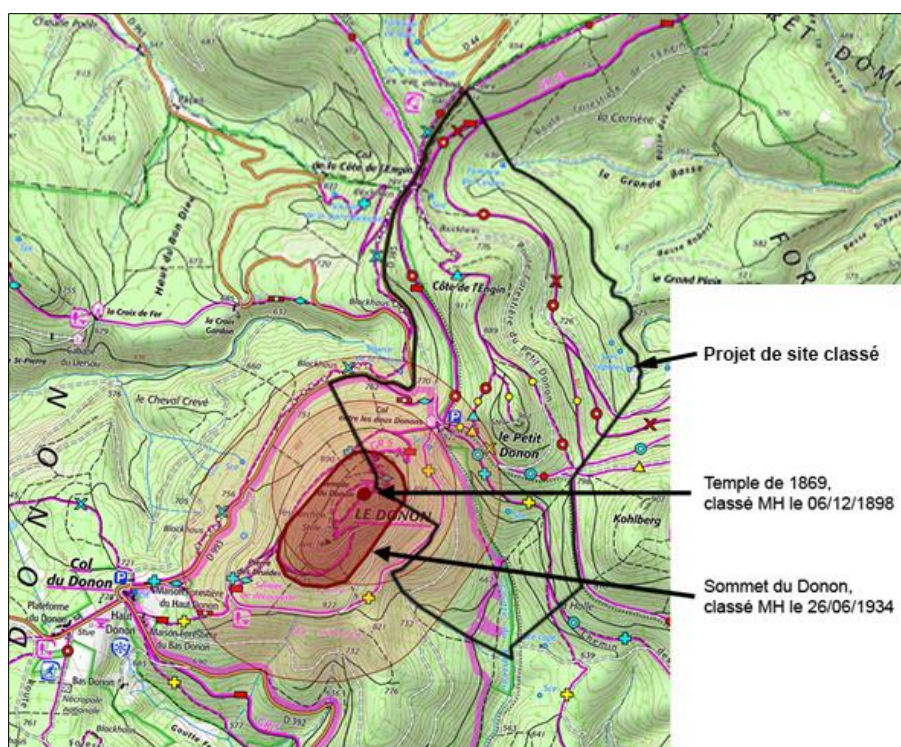
La liste établie par les autorités militaires allemandes comporte une numérotation, de 1 à 112, mais dans certains cas avec des sous-ensembles 40A, 40B, 40C, 21a et 21b, etc. ce qui porte à 180 le nombre de stèles créées en 1916. Un inventaire des stèles retrouvées (ill.5 ci-dessus) a été effectué par Jean-Marie Holderbach⁴. Il n'a permis d'en répertorier que 49 : il en reste donc beaucoup à retrouver, en admettant

⁴ Jean-Marie Holderbach est un archéologue amateur, vice-président de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace. Il a effectué de nombreuses recherches sur le patrimoine de croix rurales, de bornes et de tombes, en particulier celles des soldats enterrés au Petit Donon.

qu'elles n'aient pas disparu depuis. C'est le cas de la fosse la plus importante, la n°88, située vers la route d'Abreschviller, probablement près du col de la Côte de l'Engin, qui contenait les corps de 46 Français inconnus (« 46 *Franzosen unbekannt* ») et dont la stèle n'a pas été retrouvée à ce jour.

Selon certaines sources⁵, le site aurait subi relativement peu de dégradations, une seule stèle ayant été martelée pour effacer les inscriptions. On peut toutefois en douter, car on ne sait pas à ce jour ce que sont devenues nombre de stèles, et il n'est pas exclu que certaines d'entre elles, de soldats allemands en particulier, aient été volontairement dégradées. Par ailleurs, d'autres ont pu être dérobées, ou détruites lors de la récupération des corps après la guerre. Certaines ont été renversées du fait de l'érosion du sol sous-jacent ou ont pu être détruites, ou se retrouver avec l'inscription contre le sol, du fait des travaux de débardage de la forêt après la tempête de 1999.

3.2. Les protections existantes



ill.6 - Les protections MH : les abords couvrent la quasi-totalité du Donon et du col – d'après Atlas des patrimoines.

Le sommet du Donon est un site archéologique ancien, qui a fait l'objet de fouilles depuis la fin du XIX^e siècle. Il comporte un musée, matérialisé par un temple rustique, construit en 1869 par Louis-Michel Boltz, architecte alsacien, classé au titre des monuments historiques (MH) le 06/12/1898. Le sommet, comportant nombre de vestiges druidiques de la population primitive celtique de la région, a été classé MH le 26/06/1934. Sa protection au titre des abords couvre une bonne partie du Donon, du col entre les deux Donon et une petite partie des pentes ouest du Petit Donon, incluant quelques stèles. Mais cette protection, relative à un site archéologique celtique, est toutefois sans rapport avec le projet de site classé, et la quasi-totalité des stèles sont en dehors de ce périmètre.

Le périmètre à classer est par ailleurs concerné en partie par un site Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux, à l'est⁶, sur les pentes du Petit Donon, mais pas sur le secteur des tombes. On note un autre site Natura 2000, au titre de la directive Habitats, à l'ouest⁷, hors périmètre classé

3.3. Vers la reconnaissance d'un site de mémoire

Les combats de la Grande Guerre ont engendré partout des pertes humaines considérables, mais si l'Histoire a retenu certaines batailles (Verdun, la Somme, la Marne, etc.), elle en a presque effacé certaines

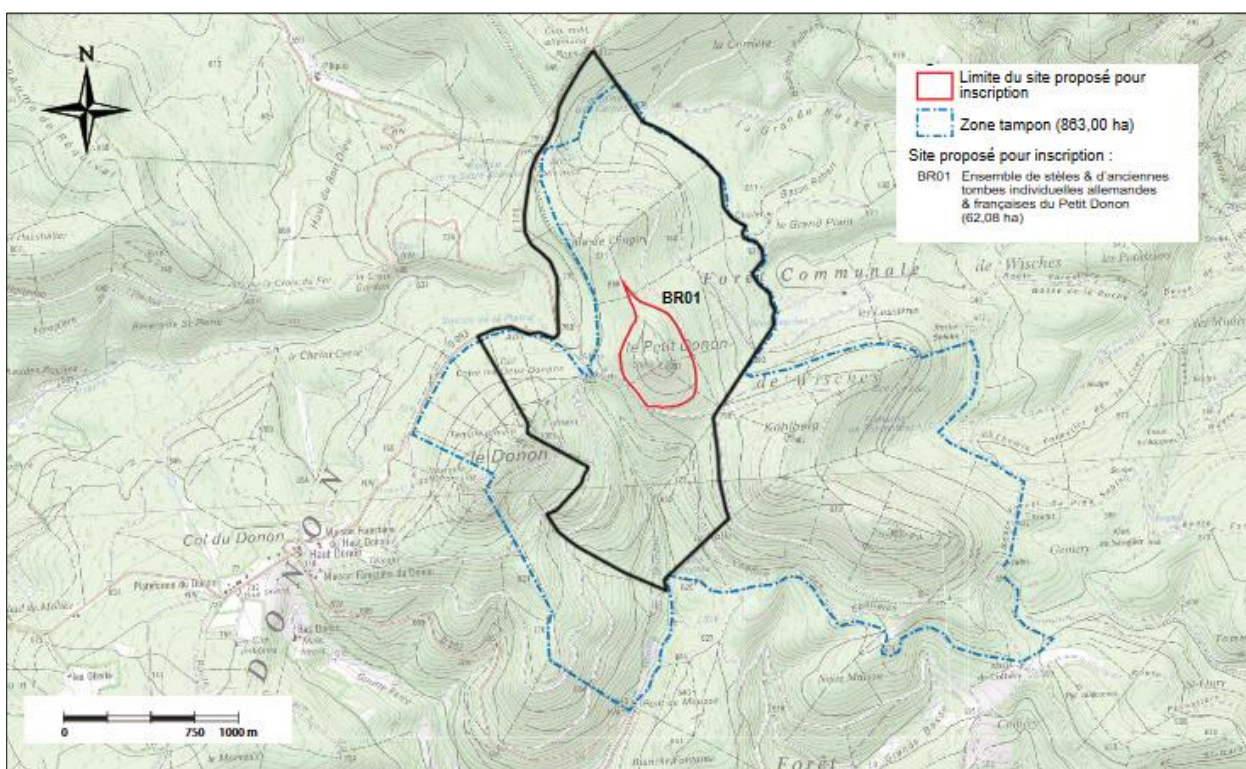
⁵ « Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale – Front Ouest » – www.paysages-et-sites-de-memoire.fr/site/le-donon/

⁶ Site FR4211814 - Crêtes du Donon et du Schneeberg.

⁷ Site FR4201801 - Massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann.

des mémoires, pourtant emblématiques du conflit. C'est pourquoi l'ensemble des stèles du Petit Donon et de ses environs proches constitue un lieu de mémoire symbolique de la Grande Guerre, érigé par les Allemands, qui se sont chargés, après l'abandon de leurs blessés et de leurs morts par les Français, de recueillir les premiers et d'enterrer les seconds suivant leurs traditions, et ce de quelque camp qu'ils soient.

Le site, lieu stratégique à l'époque, est devenu un lieu de transmission mémorielle. Les stèles discrètes qui subsistent et qui comportent une très forte charge émotionnelle et historique méritent d'être protégés. Contrairement aux nécropoles militaires, qui bénéficient d'un statut établi pour empêcher toute atteinte à leur intégrité et préserver leurs abords, le champ de stèles du Donon n'est plus un lieu de sépultures et n'est donc pas considéré comme un cimetière. Le site inscrit au Patrimoine mondial, qui, avec une partie de sa zone tampon couvre les stèles retrouvées actuellement, constitue une reconnaissance mondiale et le classement au titre des sites permettra de les protéger.



Périmètre retenu par l'UNESCO (source <https://whc.unesco.org/fr/list/>) - en noir le périmètre proposé pour le classement

Enfin, si on peut retracer le vécu des soldats français, notamment grâce aux journaux des opérations des armées françaises, le côté allemand (voir un extrait d'un écrit d'un soldat allemand en annexe 2) reste encore mal connu. Sa connaissance devrait faire partie des axes de travail à prévoir dans l'avenir, en envisageant des recherches dans les archives, conjointement avec les universités françaises et allemandes.

3.4. Critère de protection et périmètre

Le critère proposé pour le classement est le critère « historique »⁸. Il reconnaît le caractère mémoriel et emblématique d'un lieu qui, suite à une bataille meurtrière du début de la guerre de 14-18, a fait l'objet de la création, par les Allemands, d'un cimetière, puis de stèles honorant tous les morts au combat, quelle que soit leur nationalité.

En ce qui concerne le périmètre, il englobe *a minima* toutes les stèles, visibles ou connues par les archives, ainsi que les secteurs susceptibles d'en révéler de nouvelles. Il s'appuie sur les routes et chemins ou sur le parcellaire forestier situé exclusivement en zone de forêt publique, gérée par l'ONF (forêt domaniale du Donon, sur la commune de Grandfontaine, à l'ouest, et forêts communales de Wisches et de Schirmeck, à

⁸ Le critère est défini par l'annexe technique de la circulaire DNP/SP n°2000 du 30 octobre 2000 relative aux orientations pour la politique des sites. Il permet en particulier la protection d'un site si « le lieu est associé à un événement marquant de l'histoire (bataille, personnalité exceptionnelle, fête mémorable...) [...] »

l'est). Il s'étend sur le Petit Donon, le versant du Donon qui lui fait face, ainsi que le col entre les deux Donon. Il se prolonge au nord jusqu'au col de la *Côte de l'engin*, (le *Fallenberg* en 1914), qui a donné lieu à d'âpres combats. Enfin il s'étend au sud, sur la pente est du Donon, de manière à ne pas couper les parcelles forestières pour éviter toute ambiguïté dans le tracé et faciliter la gestion.

4. L'enquête publique

L'enquête publique a été ouverte par arrêté préfectoral du 9 mai 2023 et s'est déroulée du 7 juin au 7 juillet 2023. Elle a été confiée à Jean-Thierry Daumont, commissaire enquêteur. Un dossier d'enquête et un registre ont été mis à disposition du public dans les mairies de Wisches, de Grandfontaine et de Schirmeck. Le dossier était également disponible sur le site de la préfecture du Bas-Rhin.

L'avis d'ouverture a été apposé sur les panneaux officiels des communes et en différents points du site. Il fait l'objet de parutions dans « Les Dernières Nouvelles d'Alsace » et « L'Est Agricole et Viticole ».

Le commissaire enquêteur a effectué trois permanences dans les mairies de Wisches, de Grandfontaine et de Schirmeck où il a n'a reçu qu'une seule personne. Trois observations ont été formulées, émanant de représentants d'association ou de particuliers, favorables au principe du classement. Il a rendu un avis favorable au classement le 24 juillet 2023, sans réserve et sans recommandation.

Les consultations des différents services, organismes et collectivités ont été effectuées :

- la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Grand Est, la direction départementale des territoires du Bas-Rhin, le comité de massif, la collectivité européenne d'Alsace, la région Grand Est, la communauté de communes de la Vallée de la Bruche, n'ont pas émis d'avis ;
- l'ONF et l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Bas-Rhin ont émis un avis favorable ;
- l'agence régionale de santé a émis des réserves du fait que le projet de classement se situe au sein de périmètres de protection de captages d'alimentation publique en eau potable. La DREAL a répondu que le classement du site au titre de la loi de 1930 n'impactait en rien ces périmètres de protection.

Les conseils municipaux de Wisches (23 juin 2022), de Grandfontaine (29 juin 2022) et de Schirmeck (12 juillet 2022) ont donné un avis favorable unanime au projet de classement.

La commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) du Bas-Rhin du 5 septembre 2023 a émis un avis favorable unanime.

Le périmètre présenté à votre commission, qui n'a fait l'objet d'aucune modification suite à l'enquête, s'étend sur une superficie de 288 hectares.

5. Orientations de gestion

Les élus et l'office du tourisme de la communauté de communes de la vallée de la Bruche, parfaitement conscients de la valeur historique et symbolique du site, s'emploient à gérer et limiter les flux liés à un tourisme vert croissant, de manière à sauvegarder les stèles et à éviter leur dégradation. L'office du tourisme est particulièrement soucieux de retrouver les sources historiques de manière à mieux connaître ce patrimoine, le répertorier et le protéger.

L'ONF, gestionnaire, on l'a vu, des trois forêts publiques qui couvrent le site, est conscient de la fragilité de ce patrimoine de mémoire en milieu forestier, dont la tempête de 1999, qui a fait beaucoup de dégâts dans les Vosges, a été particulièrement révélatrice. En outre la question de l'érosion ou la présence du scolyte, insecte ravageur des épicéas, posent des problèmes d'entretien et de sauvegarde des milieux.

Un document d'orientations de gestion a donc été élaboré afin de mieux gérer la qualité des projets, les flux touristiques (camping-cars, sports motorisés, stationnement) ou la prolifération des balisages. C'est d'ailleurs le cas de l'aire du col entre les deux Donon, où le déplacement du parking vers un secteur moins sensible devrait contribuer à améliorer la tranquillité des lieux. Le document tend à préserver au mieux le site et son caractère secret, mais aussi sa connaissance. Il a été étudié de manière concertée, avec quatre

grandes orientations, chaque action faisant l'objet d'une fiche précisant les enjeux, les acteurs concernés et les recommandations :

- La découverte :
 - restreindre l'accès motorisé au col entre les deux Donon aux seuls gestionnaires ;
 - déplacer l'espace de stationnement au départ du sentier au col de la Côte de l'Engin ; optimiser avec sobriété l'espace de stationnement.
- La connaissance :
 - établir un relevé GPS des stèles et créer une base données SIG décrivant les caractéristiques des stèles, leur état de conservation.
- La gestion de la forêt dans le contexte du changement climatique et en lien avec les stèles :
 - poursuivre la gestion attentive des forêts mise en place au sein des aménagements forestiers de l'ONF ;
 - maîtriser le couvert végétal au sommet du Petit Donon, limiter le développement de grands sujets pouvant détériorer les stèles en cas de tempête, préserver la strate arbustive et herbacée maintenant les stèles et gardant le paysage ouvert ;
 - maintenir les grandes perspectives depuis le Petit Donon et vers celui-ci.
- La gestion des routes, pistes, chemins et sentiers :
 - conserver une gestion simple des accotements des routes départementales ; empêcher le stationnement sauvage le long de celles-ci ;
 - veiller à une emprise minimale des pistes de desserte forestière ;
 - conforter les sentiers et cheminements essentiels dans l'offre d'une diversité d'accès et de mise en scène du Petit Donon, limiter le développement de chemins de traverses, viser une homogénéité du balisage et des panneaux pédagogiques ;
 - veiller à un mobilier et une signalétique homogène en adéquation avec l'esprit des lieux.

Ce document, qui n'a pas de valeur réglementaire s'agissant d'un site classé, facilitera néanmoins la convergence des services de l'Etat, de l'ONF et des acteurs locaux dans un souci commun de protection et de sauvegarde de ce lieu de mémoire exceptionnel, en cohérence avec le plan de gestion qui a été présenté à l'UNESCO, comme le prévoit l'article L.612.1 du code du patrimoine.

6. Conclusion

Pour conclure, je propose à votre commission de donner un avis favorable au classement du site proposé, sur les communes de Grandfontaine, Schirmeck, et Wisches sur la base du critère *historique*, et avec le périmètre présenté, qui a fait l'objet d'un avis favorable du commissaire enquêteur.

Concernant le nom proposé, « site du Petit Donon », votre rapporteur suggère plutôt « site mémoriel du Petit Donon », plus en adéquation avec ce qui en fait sa nature.

Dans la mesure où le site s'étend sur du domaine public, avec l'accord des collectivités propriétaires, il pourrait faire l'objet d'un classement par arrêté ministériel.



Jean-Luc Cabrit

Annexe 1

La bataille du Donon – 20 et 21 août 1914

Le contexte

La bataille du Donon ne peut se comprendre que dans le cadre de la stratégie mise en œuvre au début de la guerre, liée à la théorie de **l'offensive à outrance** adoptée par l'état-major français après la défaite de 1870, et qui va causer en quelques mois des pertes considérables dans les troupes françaises.

On lit dans les manuels de stratégie de l'époque⁹ : « Pour vaincre, il faut rompre par la force le dispositif de combat de l'adversaire. Cette rupture exige des attaques poussées jusqu'au bout, sans arrière-pensée ; elle ne peut être obtenue qu'au prix de sacrifices sanglants. [...] L'offensive seule conduit à des résultats positifs... » Dans cette bataille, dite des frontières, aucun chef ne cherche à économiser ses effectifs, les ordres sont de vaincre ou de résister « à tout prix ». La vie des combattants français n'est donc pas une priorité. Dans une conception de guerre courte, de victoire rapide, il faut aboutir quel que soit le coût humain.

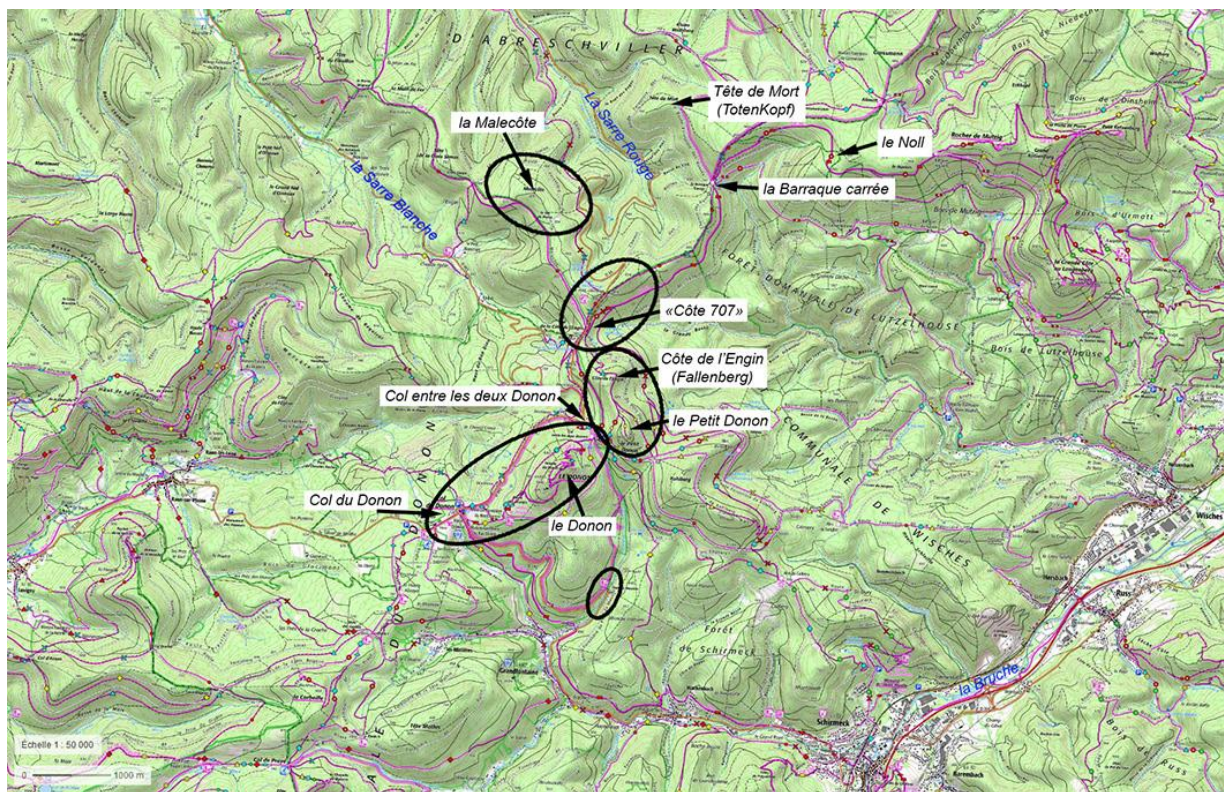
Avec cet état d'esprit glaçant, il s'agissait d'attaquer le front est, de Belfort aux Ardennes. Trois offensives étaient prévues, dont une sur le plateau lorrain, à partir du 14 août, sur les cols vosgiens, la Bruche, le Donon. La pénétration des troupes françaises dans les départements annexés représentait en effet pour la population et les soldats eux-mêmes un enjeu très fort.

Naturellement, les Allemands s'étaient préparés à l'attaque et avaient prévu différentes positions d'attente.

Les jours avant la bataille – 14-19 août 1914¹⁰

Le 14 août, sur le secteur Vosges, l'armée d'Alsace entame son offensive générale vers le nord-est. Les Français s'emparent du col du Donon avec très peu de pertes ; les défenseurs opposent peu de résistance et se retirent assez rapidement vers la vallée de la Bruche.

Les 15 et 16 août, les Français organisent la défense de la place considérée comme un point stratégique. Ils occupent les crêtes plus au nord (la Tête de Mort, le Noll, etc.), observatoires privilégiés sur les mouvements allemands.



Les positions françaises dans le secteur du Donon le 19 août 1914 au soir – schéma JLC sur fond IGN

Les 17 et 18 août, le gros du 21^{ème} corps d'armée quitte la région de Schirmeck et la Haute vallée de la Bruche. Par le col du Donon puis par les vallées de la Sarre blanche et de la Sarre rouge il gagne la région

⁹ Source Wikipedia

¹⁰ Tous les chapitres historiques qui suivent sont une synthèse de l'article « Bataille du Donon » sur Wikipédia.

d'Abreschviller et Saint-Quirin en vue de participer à une attaque sur Sarrebourg, plus au nord. Les troupes françaises sont débordées par les troupes allemandes qui ont lancé une offensive depuis les hauteurs des deux rives de la Bruche.

Le 19 août, lors d'une contre-attaque, une partie des troupes françaises, engagées dans le secteur Bruche, se replie en combattant, tandis qu'un régiment reste sur Schirmeck protégeant la route montant au Donon. À 13h00 est donné l'ordre de repli général sur le col du Donon.

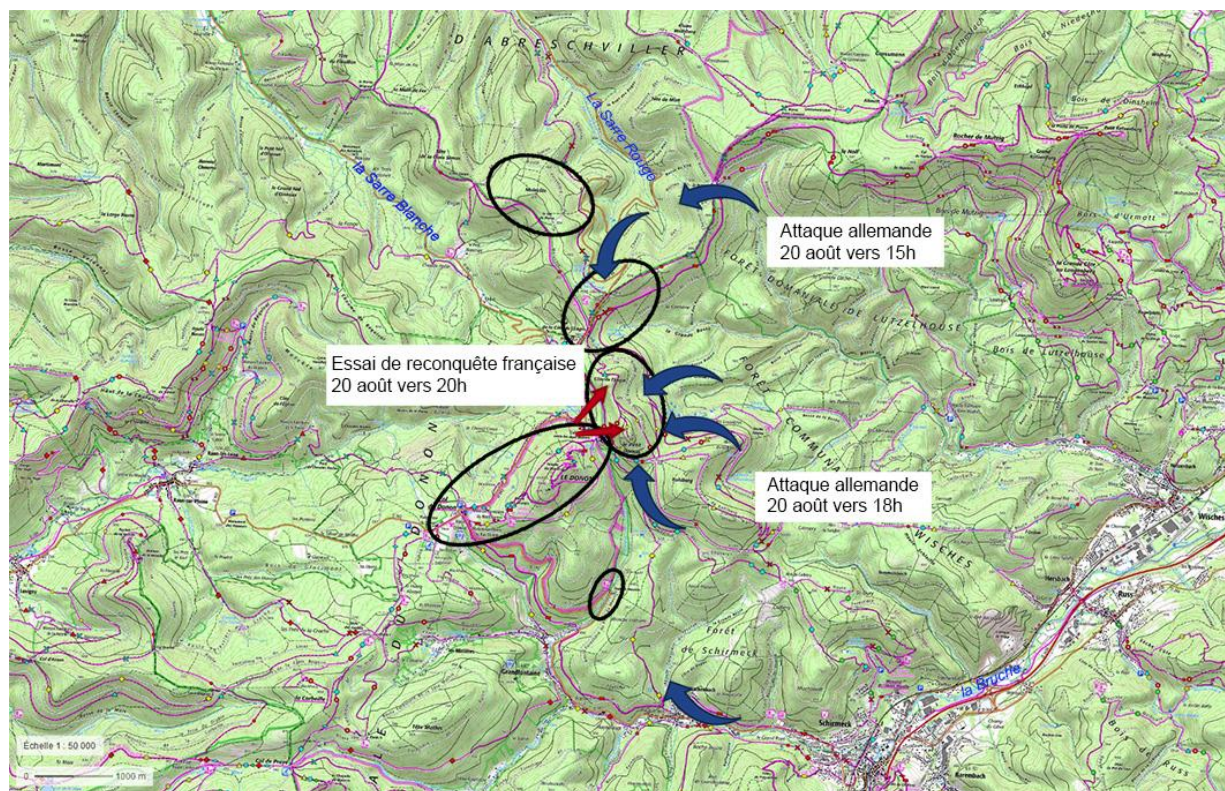
Le général allemand Von Pavel doit s'emparer de cette place forte que représente le massif du Donon lors de l'offensive générale des armées allemandes contre les armées françaises prévue pour le 20 août. Il attaquera donc en visant le sommet du Petit Donon, aux pentes très fortes, afin de surprendre les Français. L'attaque se fera avec 15 000 hommes environ, après une préparation d'artillerie, en fin de journée, les pentes orientales se trouvant déjà dans l'ombre des crêtes.

Les Français occupent le Donon, le Petit Donon, le col entre les deux Donon, et un secteur situé vers le col de l'Engin et nommé « cote 707 » (en réalité cote 797 : il s'agirait d'une erreur de lecture de la carte d'État-Major de 1914). Ils occupent et aménagent depuis plusieurs jours certains points ainsi que le chemin de la ligne de crête qui se prolonge vers le nord-est au-delà du *Totenkopf* et du Noll.

Déroulement des combats du 20 août

Très tôt le matin, dans le brouillard, une partie des troupes françaises est envoyée au *Fallenberg* (aujourd'hui Côte de l'Engin), tandis qu'une autre occupe le sommet du Petit Donon.

A 11h20, le bombardement par les Allemands du *Fallenberg*, du Petit Donon et du secteur environnant commence. Il durera jusqu'à 19h20. Le brouillard s'est dissipé et des mouvements de troupes sont visibles à mi-pente du massif. Les batteries françaises répliquent depuis la plateforme du Donon, mais commencent à subir des pertes.



L'attaque allemande du 20 août 1914 et la riposte française – schéma JLC sur fond IGN

Vers 15h00, les Allemands chassent les français des crêtes autour de la Barraque carrée, arrivent au col de l'Engin et attaquent par la D.993 la « cote 707 » sur les arrières du Grand Donon. Vers 18h ils attaquent le Petit Donon par le sud et l'est. Ils chassent assez facilement les observateurs du sommet et les quelques troupes à l'arrière sont tuées par un obus. Les Français réussissent néanmoins à reconquérir le sommet et à reconstituer quelques forces sous le commandement du sous-lieutenant Dalanzy¹¹. La nuit tombe, les Français regagnent le col entre les deux Donon, seule la section de Dalanzy reste au sommet.

¹¹ Le sous-lieutenant Dalanzy sera blessé en 1915 et réformé. Il reviendra, pour le cinquantenaire des combats en 1964, sur les lieux et écrira un récit précis, avec un schéma, sur les combats des journées des 20 et 21 août 1914. Cet article poignant est paru en octobre et novembre 1964 dans le quotidien vosgien « La Liberté de l'Est ».

À 21h00, toute la montagne est aux mains des Allemands : les rescapés de la section de Dalanzy, après avoir attendu vainement des renforts, finissent par descendre à la nuit tombée au col entre les deux Donon. Les Allemands profitent de la nuit pour renforcer leurs défenses, notamment du côté du *Fallenberg*, et occuper les tranchées françaises abandonnées. À l'aube, les attaquants français vont trouver une défense solide et bien retranchée.

Les combats et la retraite française du 21 août

Côté français, les choses ont évolué fortement depuis la veille. Sur le front du Nord des Vosges, une contre-offensive allemande oblige les armées françaises à battre en retraite sur la Meurthe, jusqu'à Nancy. L'ordre de retraite générale est prévu pour le 21, y compris pour les troupes du Donon, mais l'Etat-major local veut reprendre le Petit Donon malgré l'ordre reçu¹² : le front du Donon va donc se retrouver très en avant, isolé du reste de l'armée.

A 4h30, le signal de l'attaque est donné. Deux attaques, une allemande, l'autre française, vont avoir lieu. Les Allemands vont monter par l'est réoccuper à la fois le *Fallenberg* et le sommet du Petit Donon. Les Français, eux, attaquent ces reliefs par leurs pentes ouest. Ils doivent déjà reconquérir leurs propres tranchées, abandonnées la veille mais occupées et renforcées. Les combats donnent lieu à de terribles corps-à-corps, baïonnettes au canon.

Les renforts allemands, qui arrivent par les pentes est sur la ligne de crête, vont pouvoir se jeter en nombre sur les Français avec l'avantage de la position. Il est 6h15, les pertes des deux côtés deviennent importantes, l'attaque a échoué et l'ordre de la retraite est donné. Les Français fuient sur les pentes vers le col entre les deux Donon. Les fantassins allemands les poursuivent mais, arrivés au col, ils sont pris sous le feu des Français, protégeant la retraite des chasseurs. Les pertes allemandes augmentent très vite, mais leur objectif de réoccuper le Petit Donon étant atteint, la poursuite s'arrête.

Vers 8h00, l'évacuation commence, laissant morts et blessés sur le terrain, la grande majorité, sur les pentes du Petit Donon, étant des soldats du 21^e BCP (Bataillon de chasseurs à pied). A 11h30 la retraite générale vers la vallée commence. Les combats sont terminés. Les différentes batailles sur le secteur, les 20 et 21 août, auraient entraîné la perte d'environ 2 000 hommes pour les deux armées, « *en omettant les disparus* ».

Les suites de la bataille

Le 22 août, le général Von Pavel ordonne l'attaque du Grand Donon. Ses troupes ne rencontrent aucune résistance puisque les unités françaises sont redescendues depuis la veille. Le massif du Donon restera allemand jusqu'en 1918 ; il sera fortifié, y compris sur le versant lorrain, dans l'optique d'avoir à résister à une offensive alliée d'envergure visant Strasbourg et le Rhin.

Beaucoup de morts, de blessés graves sont restés sur le champ de bataille, la rapidité de l'évacuation du massif n'ayant pas permis de les ramener tous derrière leurs lignes. Ce sont les Allemands qui à partir du 22 août vont rassembler les blessés légers, les prisonniers et les emmener sur Schirmeck. Les morts (français et allemands) sont enterrés sur place dans des fosses individuelles ou collectives, au fur et à mesure qu'on les retrouve et selon la nature du terrain. La chaleur est intense et la décomposition des corps avancée ; des mesures sanitaires doivent être prises rapidement. Le plus grand nombre de sépultures se trouve au sommet du Petit Donon, sur les pentes, au col entre les deux Donon, à la cote 707 et sur les pentes nord et est du Donon.

En 1914, des croix de bois ont été plantées sur les tombes par les Allemands (voir illustration ci-dessus). Les autorités militaires allemandes et la Croix-Rouge donneront rapidement des nouvelles des prisonniers et des blessés. Certaines unités françaises ne pouvant comptabiliser de manière exacte leurs pertes, tués, blessés ou prisonniers sont parfois classés comme « disparus ». Pour un grand nombre des tués, les familles resteront dans l'incertitude, et il leur faudra souvent attendre la fin de la guerre pour savoir ce qu'il en est de leurs proches. Les différentes fosses et tombes seront relevées après 1918 et les restes transportés dans un cimetière militaire qui deviendra la nécropole de Grandfontaine-Le Donon, créée en juin-juillet 1920. Un certain nombre de dépouilles seront ramenées à la demande des familles dans les tombes familiales. Un grand nombre d'Allemands seront inhumés à la nécropole (*Soldatenfriedhof*) de La Broque, sur les pentes qui dominent la Bruche, près de Schirmeck.

D'après les registres de l'époque, on estime à 185 allemands et 327 français le nombre de tués le 20 août au sommet du Petit Donon. Un certain nombre de soldats fut tué plus bas sur le flanc est et furent inhumés dès le lendemain à Wisches, par les habitants, sous le contrôle de l'armée allemande.

¹² Ces généraux seront limogés par la suite, en août et septembre 1914

Annexe 2

Le régiment d'infanterie de réserve 119 - extraits

Illustrierte Geschichte des Krieges. Tome 1, p. 279. Stuttgart, Union Deutsche Verlagsgesellschaft

Traduction : Michel Candelier

Le matin du 21 août, le Régiment de réserve 119 reçut l'ordre de prendre possession du Petit Donon. Le troisième bataillon formait l'avant-garde. Comme on ne savait pas si l'adversaire avait réoccupé le mont, que les Badois avaient évacué pendant la nuit suite à un signal erroné, la compagnie de pointe (la 11^{ème} compagnie) reçut l'ordre de s'avancer avec des mesures de protection et de voir s'il était occupé et à quel degré. Le Petit Donon s'élève à 964 m, escarpé, accidenté et couvert d'une forêt primitive. Derrière, séparé par un col, se dresse le sommet principal, à une hauteur de 1008 m, avec un musée en forme de temple qui abrite des antiquités romaines. La route du col serpente vers le nord autour des monts.

A peine l'infanterie s'approcha-t-elle du pied de la montagne, couvert de forêt, qu'elle subit le feu. Le Donon était fortement tenu et barrait, tel un fort, la route des colonnes de l'armée à travers les Vosges. Il fallait le prendre pour la deuxième fois. Le 3^{ème} bataillon devait l'attaquer de front, et les autres bataillons le contourner par le nord. La 11^{ème} compagnie s'en approcha de façon éparpillée. Les 12^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} compagnies se positionnèrent à sa gauche. Caché derrière les arbres et les rochers, l'ennemi arrosa les assaillants d'un feu soutenu. L'ascension du versant abrupt et impraticable s'effectua péniblement, en sautant, rampant et escaladant, toujours à la recherche d'une position à couvert. Les pouls battaient, les tempes résonnaient, les poumons sifflaient. Atteindre le sommet abrupt semblait impossible. Le lieutenant de réserve Bretschneider tomba, la tête transpercée.

Le lieutenant de réserve Krug, chef de la 12^{ème} compagnie, décrit bien les combats, lors desquels il fut atteint plusieurs fois à la poitrine :

« L'ascension est terrible, mais se poursuit de façon inexorable. Enfin nous sommes en haut et nous voyons un officier allemand avec un petit groupe, accroupi dans un repli de terrain. Il me dit qu'il est impossible de tenir : des mitrailleuses ennemies, invisibles, rasent l'ensemble de la crête, et une infanterie adverse en nombre supérieur est en marche. J'occupe le sommet avec toute la compagnie, je me trouve confronté à un feu fourni, mais je ne suis pas en mesure de voir quoi que ce soit de l'adversaire. La montagne descend devant nous de façon aussi abrupte que de l'autre côté, avec une forêt et des buissons si épais que l'ennemi peut s'approcher à trois pas de nous sans être vu. A droite et à gauche, dans la pente, j'entends nos propres troupes soumises à un feu violent. Comme je suis confronté à des tirs trop importants et ne vois pas l'ennemi, je n'ouvre pas le feu, mais me prépare à accueillir l'ennemi rudement.

Et en effet, l'adversaire arrive, on entend clairement les ordres qu'il émet, on entend aussi les branches qui se brisent, à peine à 30 pas de notre front. Mais les Français font face à une grêle d'acier, un tir de tireurs tellement nourri que je commence à craindre pour mes munitions. Un coup de sifflet destiné aux tireurs, et le feu cesse sur toute la ligne. Parfait, le tir se déroule comme à l'entraînement. La troupe est tout à fait calme, malgré la situation qui met les nerfs à rude épreuve, et elle est tenue en main par son chef.

Il me vient à l'esprit que si j'entends les ordres de l'ennemi, il doit aussi entendre les miens. C'est ainsi que, quoique ne disposant plus d'aucun homme, je répartis à haute voix « un bataillon entier » pour qu'il s'insère, s'étende vers la droite et vers la gauche. Les chefs de pelotons latéraux comprennent tout de suite mon intention et se mettent aussi à lancer éperdument des ordres. Puis, comme confirmation, à nouveau une grêle de balles vers le bas de la montagne, pour que ceux qui sont cachés derrière les arbres et les buissons en perdent l'ouïe et la vue. Et en effet, ils semblent avoir abandonné toute envie d'attaquer. On n'entend plus nulle part leurs « en avant ». Ils se contentent d'intensifier leurs tirs vers le haut.

Je me lève un instant pour aller voir sur la pente derrière moi si des renforts arrivent enfin, car le danger d'être débordé par un adversaire décidé est encore trop grand. A ma plus grande joie, je vois qu'en bas, cela grouille comme des fourmis.

Lorsque le renfort est arrivé, je veux aussi partir à l'assaut avec mes hommes, car j'entends à droite et à gauche que nos troupes donnent l'assaut.

« Douzième compagnie – en marche ! ». Mais nous ne devons pas aller loin, car nous avons à peine atteint un petit bord de la pente devant nous qu'un tel tir de mitrailleuse nous assaille que nous devons tout de suite aller en position. Il ne peut pas du tout être question de reprendre le feu. Je ne distingue pas si les mitrailleuses sont devant nous, de côté, proches ou lointaines. J'entends seulement un terrible impact de projectiles et un faible gémissement à travers la ligne des tireurs, cependant qu'un projectile après l'autre m'atteint également. « Abri complet ! ». Chacun se terre derrière les arbres et les buissons, derrière un rocher ou dans une faille du terrain. A nouveau, les balles sifflent, et à nouveau, c'est pour moi, cette fois venant d'en haut et pénétrant dans la partie gauche de ma poitrine. Je reste totalement conscient et je sens que mon adjudant Gräter me saisit par derrière, me traîne derrière un rocher et me fait des pansements.

Entretemps, le combat continue à faire rage. Je reste étendu pendant des heures, pendant que mon vaillant adjudant apparaît de temps à autre pour m'annoncer que les renforts se succèdent, que l'on avance, et j'entends aussi que les nôtres progressent avec succès sur toute la ligne à la baïonnette au moment où apparaissent les brancardiers, envoyés par l'adjudant. »

A 10h00, le sommet est gravi. L'ennemi est en fuite. Des éléments du 3^{ème} bataillon le poursuivent vers le bas le long de la pente ouest de la montagne jusqu'à la route du Donon et accélèrent ainsi sa retraite. Le Lieutenant de réserve Winter tombe alors à la tête de son bataillon. Lorsque le 2^{ème} bataillon a atteint le sommet, les Chasseurs de Colmar ont enterré leur commandant tombé au feu dans une tombe en pierres sur une hauteur. Le chant mystique des sapins centenaires berçait son sommeil. Le régiment s'assembla 2 km au nord du petit Donon pour un bivouac en forêt. »

Le réserviste Ott de la 6^{ème} compagnie avait accompli un acte joyeux de don de soi. Lors de l'attaque du sommet, deux de ses camarades avaient été blessés et étaient couchés sur la crête au milieu de la gerbe d'un projectile qui dévasta le sol et pouvait causer leur mort à tout instant. Il ne put supporter cette scène. Il se jeta dans la gerbe pour en extraire ses camarades. Mais à peine se penchait-il vers le plus proche d'entre eux qui fut lui-même atteint par une balle qui lui brisa la mâchoire inférieure et lui traversa la langue [...]